



# L'administration électronique territoriale libre avance avec LiberAccés


Xavier ROCQ  
Directeur des Systèmes et Technologies de l'Information  
Administrateur G.I.E. Acteurs de LiberAccés



# Préambule

- **Administration électronique : quelle égalité entre les citoyens ?**
  - L'accès à l'administration électronique présente un nouveau risque d'inégalité entre les citoyens : les administrés des « grandes » collectivités territoriales dotées de moyens humains et matériels pour l'informatique, et les administrés des « petites » collectivités territoriales qui en sont dépourvues.
- **Administration électronique : la partie cachée de l'iceberg**
  - La partie visible est constituée par la dématérialisation des transferts entre administrations, les téléservices à destination des usagers. La partie cachée ou peu visible par le public sans laquelle l'administration électronique court à l'échec et ne présente qu'un intérêt réduit est celle qui concerne la réorganisation des processus de travail interne de la collectivité et de ses relations avec ses partenaires.

# Histoire d'une démarche

Avril 2004 : la Communauté d'Agglomération de **La Rochelle**  décide de mettre en chantier un projet global de développement de logiciels libres pour développer l'administration électronique de ses services et de ses communes membres

Octobre 2004 : D'autres collectivités de la Région décident de s'associer au projet



Mars 2005 : le projet est lancé avec d'importants soutiens



La CDA de La Rochelle assume la Maîtrise d'Ouvrage et une simple convention lie les collectivités associées.



- Octobre 2006 est publié en licence GPL et téléchargeable gratuitement sur la forge

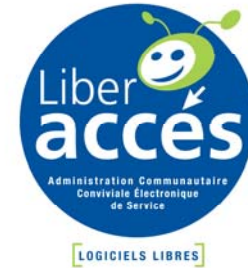
<http://forge.liberacces.fr>

et bien sûr référencé sur la forge



- 5 000 utilisateurs en 2008 « Intranet » à Poitiers, « e-toile » à Châtelleraut, Totem à la Ville et « ICAR » à la CDA de la Rochelle, ...

# Le concept de



## Un ensemble intégré de logiciels libres,

- **du « Bureau virtuel »**, un intranet personnalisé :
  - qui permet aux acteurs de la collectivité d’accomplir l’ensemble de leurs tâches d’administration en communiquant ensemble de manière efficace et réactive
  - connecté aux applications métiers de la collectivité
- **au « Guichet Virtuel »**, un site web interactif de la collectivité permettant à l’ensemble des usagers (citoyens, entreprises ...) :
  - d’obtenir des informations mises à jour,
  - d’effectuer des démarches administratives et citoyennes,
  - de bénéficier de services rapides grâce à des téléservices

Maires  
de g  
villes

Page Web non disponible en mode hors connexion - Microsoft Internet Explorer fourni par CDA La Rochelle - [Travail hors connexi

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Adresse |

Précédente Revenir à l'accueil Rechercher Favoris Liens

**Ma Commune** Bonjour Mme Machin Météo jj/mm/aa

Internet Explorer ne peut pas afficher cette page lorsque vous

Actualités de la commune	Courrier postal	Messagerie Agenda Contacts Mes congés	Annuaire
Conseil Municipal	Municipalité	Plannings Astreintes Salles Véhicules	Recherche
Finances	Transmission Préfecture		Gestion Projets
Trésor	Personnel CNFPT		Resto scolaire Centre Loisirs
Marchés			
Cadastre - SIG		Equipements sportifs	

Termine Internet



# Les logiciels de



Authentification  
acteur  
SSO  
CAS



Gestion flux  
documents  
numériques  
E.C.M.



Messagerie  
Agenda  
Contacts  
Messagerie



Lien  
Smartphone

Application  
3

Application  
2

Application  
Métier 1

Gestion  
droits  
d'accès  
Annuaire LDAP

Recherche  
Documents  
Moteur  
recherche  
Lucene



Gestion Flux  
Production  
Moteur workflow  
JBoss JBPM

Etude R&D CDA  
LA ROCHELLE  
Interactions  
applications  
hétérogènes  
E.S.B.  
mule 1.4.3  
Mule is the leading open source ESB and integration platform

Portail accès  
Informations  
Applications  
Portail JAVA



Publication  
en ligne  
C.M.S.



Edition de  
Formulaires  
Générateur  
automatique  
formulaires



# Le G.I.E.(G.I.P. ?)

- Création d'un Groupement d'Intérêt Economique « Acteurs de  » fin novembre 2007 qui :



- **assure ou accompagne la maîtrise d'ouvrage – et, le cas échéant, la maîtrise d'œuvre** – de l'intégration ou du développement d'un ensemble cohérent de logiciels libres destiné au service public, publié en licence GPL et/ou CeCILL, téléchargeables gratuitement sous la marque et copyright « LiberAccès »
- organise la gestion de la maintenance évolutive des logiciels **du noyau de référence LiberAccès**
- anime un **centre de ressources** pour les utilisateurs, pour les équipes techniques des collectivités ou de leurs prestataires intégrateurs
- propose aux **nouveaux adhérents** un **audit du système** d'informations de la collectivité, préalable à la mise en oeuvre d'une solution adaptée LiberAccès

# Quel financement ?

- Les **cotisations des membres** actifs, des membres affiliés (uniquement des collectivités publiques)
- FEDER, REGION, CPER dans le cadre des programmes opérationnels 2007-2013
- La Délégation Régionale CNFPT
- C'est un financement de « pilotage de la mutualisation » qui ne représente qu'une partie de la valeur de l'ensemble (apports volontaires des collectivités)

- **LiberAccès 2.0 solution multisites** permettant de mutualiser l'investissement en serveurs pour plusieurs « **petites** » **collectivités**. Cette solution multisites permettra à chaque collectivité de gérer son administration de manière complètement autonome et indépendante, les droits des membres de chaque collectivité étant gérés par son administrateur.
- Si cette organisation peut convenir aux petites collectivités, elle peut également convenir aux **grandes collectivités gérant plusieurs satellites** : CCAS, Office Municipal, Régies par exemple.
- Pour les petites collectivités la **gestion** de LiberAccès Multisites doit pouvoir être **déléguée** à une instance partagée, un « **Pool LiberAccès** ». Ce Pool pourrait proposer serveurs et assistance technique, mais également conseil en organisation eu égard à l'importance que revêt la conduite du changement. **Le portage d'un Pool LiberAccès pourrait être assuré par une structure adaptée à chaque situation** : Communauté d'Agglomération ou de Communes, Département, Syndicat Informatique souhaitant aider les communes à s'investir dans l'administration électronique. Ce pourrait être une Société de Service en Ingénierie Informatique

# Coopérer avec les éditeurs et les intégrateurs

- Le Label « Intégrateur  »
- Le Label « Application compatible  »

## 4 Atouts du Libre pour les collectivités

Le logiciel libre permet aux collectivités de :

- mieux prendre en main la maîtrise d'ouvrage des applications pour répondre à leurs vrais besoins, en respectant leur rythme d'évolution (**pouvoir**)
- de mutualiser les projets, les idées, les coûts ... (**mutualisation**)
- de développer progressivement l'indispensable interopérabilité entre applications grâce au respect des normes et standards (**interopérabilité**)
- de limiter les effets pervers des positions monopolistiques de certains éditeurs propriétaires (**indépendance**)



# Merci pour votre attention

- [xavier.rocq@agglo-larochelle.fr](mailto:xavier.rocq@agglo-larochelle.fr)
- [www.liberacces.fr](http://www.liberacces.fr)